

Motion 1745

pour la création de nouvelles zones d'activités à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- qu'il manque des zones industrielles et commerciales susceptibles d'attirer des projets d'envergure ;
- qu'il devient presque aussi difficile de créer des emplois que de construire des logements à Genève ;
- que les surfaces encore disponibles de la FTI (Fondation pour les terrains industriels) sont inférieures à 4% ;
- que le secteur secondaire représente près de 40 000 postes de travail, soit 15% du total des emplois,

invite le Conseil d'Etat

- à proposer rapidement un projet de loi visant à créer de nouvelles zones artisanales et industrielles suffisantes pour couvrir les besoins actuels et futurs de notre canton, tant sur la rive gauche que sur la rive droite et à proximité des grands axes de communication, notamment dans la perspective de relocaliser les entreprises situées actuellement dans la zone PAV ;
- à définir rapidement par le biais du dépôt d'un projet de loi sur le concept de mixité dans des zones d'activité économiques (artisanat, industrie, services, commerces et logements) actuelles et futures ;
- à densifier dans les zones d'activités actuelles et futures.